

Strasbourg, 9 septembre 2019

EPAS(2019)38rev4

Accord Partiel Elargi sur le Sport

Atelier

sur

une éventuelle révision de la Charte européenne du sport

Mercredi, 11 septembre 2019
9h00 – 17h00

Lieu :

[Comité européen des Régions](#)

Bâtiment Jacques Delors (7^e étage, salle JDE70)
Rue Belliard 99/101
1040 Bruxelles, Belgique

Langues de travail :

Anglais & Français (avec interprétation simultanée)

Projet de programme

Mercredi, 11 septembre 2019

9:00 INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

9:30 ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Allocutions d'ouverture par

- o Madeleine Delaperrière, Présidente du Comité de direction de l'APES

9:40 RÉSULTATS DU RAPPORT ANALYTIQUE SUR LA CHARTE EUROPÉENNE DU SPORT

- o Jonas Burgheim, Consultant, Sport Cares

10:30 *Pause-café*

11:00 PRÉSENTATION DES PROCHAINES ÉTAPES ENVISAGÉES POUR POURSUIVRE LA RÉVISION DE LA CHARTE

- o Stanislas Frossard, Secrétaire exécutif de l'APES, Conseil de l'Europe

11:20 ATELIERS INTERACTIFS : SESSION I

Les participants procéderont à un échange d'idées et à un débat sur les questions suivantes :

- La révision devrait-elle modifier le champ d'application de la Charte européenne du sport ?
 - o Définition du terme « sport »
 - o Déclaration sur une approche européenne commune du sport
 - o Rôle et avantages du sport
- Quelles pourront être les parties prenantes et quelles relations devront être établies avec elles ?
 - o Mouvement sportif (basé sur le volontariat ? à but non lucratif ? soutenant la redistribution des revenus du sport de haut niveau vers le sport de base ? conforme aux principes de bonne gouvernance dans le sport ?)
 - o Economie du sport (ligues, clubs, organisateurs de compétitions, prestataires de fitness et de soins de santé)
 - o Administrations locales
- Quels sujets doivent ou ne doivent pas être inclus ?

13:00 *Pause déjeuner*

14:30 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES ATELIERS INTÉRACTIFS: SESSION I

15:00 ATELIERS INTÉRACTIFS: SESSION II

Les participants débattront des questions suivantes :

- Comment structurer la nouvelle Charte ?
- Quel doit être le caractère normatif de la Charte révisée - convention ou recommandation ? Quels sont les avantages/inconvénients ?
- Comment davantage promouvoir/suivre l'évolution de la Charte ?

16:00 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES ATELIERS INTÉRACTIFS: SESSION II

16:30 CONCLUSIONS ET CLÔTURE

- Stanislas Frossard, Secrétaire exécutif de l'APES, Conseil de l'Europe

17:00 FIN DE LA RÉUNION

Objectifs de l'atelier

- Informer sur le rapport analytique et expliquer la raison à l'origine des recommandations ;
- Discuter de l'éventuelle révision de la Charte européenne du Sport et du processus à mettre en oeuvre ;
- Esquisser la structure de la Charte européenne du Sport ;
- Identifier les thèmes majeurs de la Charte européenne du Sport ;
- Discuter d'éventuelles actions de suivi supplémentaires et prendre une décision à ce sujet.